



DU RENOUVEAU DANS LA RÉNOVATION

Priorité aux ménages à faibles revenus



Pour réduire les coûts énergétiques et les risques climatiques auxquels sont confrontés les ménages à faibles revenus, le gouvernement fédéral doit mettre en place un nouveau programme de rénovation gratuit visant à rendre environ 100 000 logements par an plus abordables, plus écoénergétiques et plus résilients face aux changements climatiques.

Les ménages à faibles revenus sont plus susceptibles de vivre dans de vieilles maisons pleines de courants d'air et dépourvues de climatisation. Les logis moins efficaces rendent les propriétaires vulnérables aux coûts élevés de l'énergie et aux risques croissants liés aux changements climatiques. En l'absence de soutien aux travaux de rénovation qui réduisent leur dépendance à l'égard des combustibles fossiles et les protègent des risques climatiques tels que les vagues de chaleur et les inondations, ces ménages pourraient être confrontés à des risques financiers, de santé, de sécurité, ainsi que d'insécurité en matière de logement.

Les programmes fédéraux de rénovation existants ne sont pas à la hauteur. Ils s'adressent aux propriétaires à hauts revenus qui peuvent plus facilement s'y retrouver dans les procédures administratives complexes et couvrir les coûts en attendant le remboursement. Les ménages qui ont du mal à joindre les deux bouts ont besoin de davantage de soutien.

Les propriétaires de petits immeubles locatifs à loyer abordable passent également à travers les mailles du filet, ce qui les empêche de réaliser des économies dont bénéficieraient les locataires.

La Stratégie canadienne pour des bâtiments verts, une initiative fédérale visant principalement à réduire les émissions de gaz à effet de serre (GES), offre la possibilité d'une repenser à neuf les rénovations.

Le Conseil d'action sur l'abordabilité recommande au gouvernement fédéral de prendre trois mesures clés pour réduire les coûts énergétiques et les risques climatiques auxquels sont confrontés les ménages à faibles revenus :

1 Offrir des rénovations gratuites et clés en main

Mettre en place un nouveau programme – en coopération avec des partenaires locaux – qui offre aux propriétaires à faibles revenus des solutions de rénovation gratuites, clés en main, écoénergétiques et résilientes face aux changements climatiques en accordant la priorité aux maisons plus vieilles, aux personnes âgées et aux personnes souffrant de problèmes de santé. L'installation généralisée de thermopompes, combinée à l'amélioration de l'efficacité énergétique des habitations, peut en améliorer l'abordabilité, les protéger contre les vagues de chaleur et réduire les émissions de GES.

2 Permettre des économies aux locataires

Permettre aux propriétaires de bâtiments plus petits et de logements abordables d'accéder au programme de rénovation et les obliger à signer des accords avec le responsable du programme pour maintenir ou améliorer l'abordabilité.

3 Réorienter la stratégie de rénovation pour commencer par les ménages à faibles revenus

Le document de travail de la Stratégie canadienne pour les bâtiments verts propose que soient effectuées des rénovations majeures dans 3 à 5 % des bâtiments chaque année d'ici 2025. Si 20 % des rénovations majeures ciblées se concentraient sur les ménages à faible revenu, le Canada pourrait rénover environ 100 000 logements par an (entre 92 000 et 154 000).

Les Canadiens ont besoin de plus qu'un simple toit au-dessus de leur tête. Ils ont besoin d'un logement abordable, sécuritaire et qui leur permet de vivre en santé pour les décennies à venir. Il faut s'assurer que les ménages à faibles revenus soient les premiers à bénéficier de travaux de rénovation qui rendront leurs logements plus abordables et les aideront à atteindre leurs objectifs climatiques.

LES MÉNAGES À FAIBLES REVENUS SONT VULNÉRABLES AUX COÛTS DE L'ÉNERGIE ET AUX EFFETS DU CLIMAT

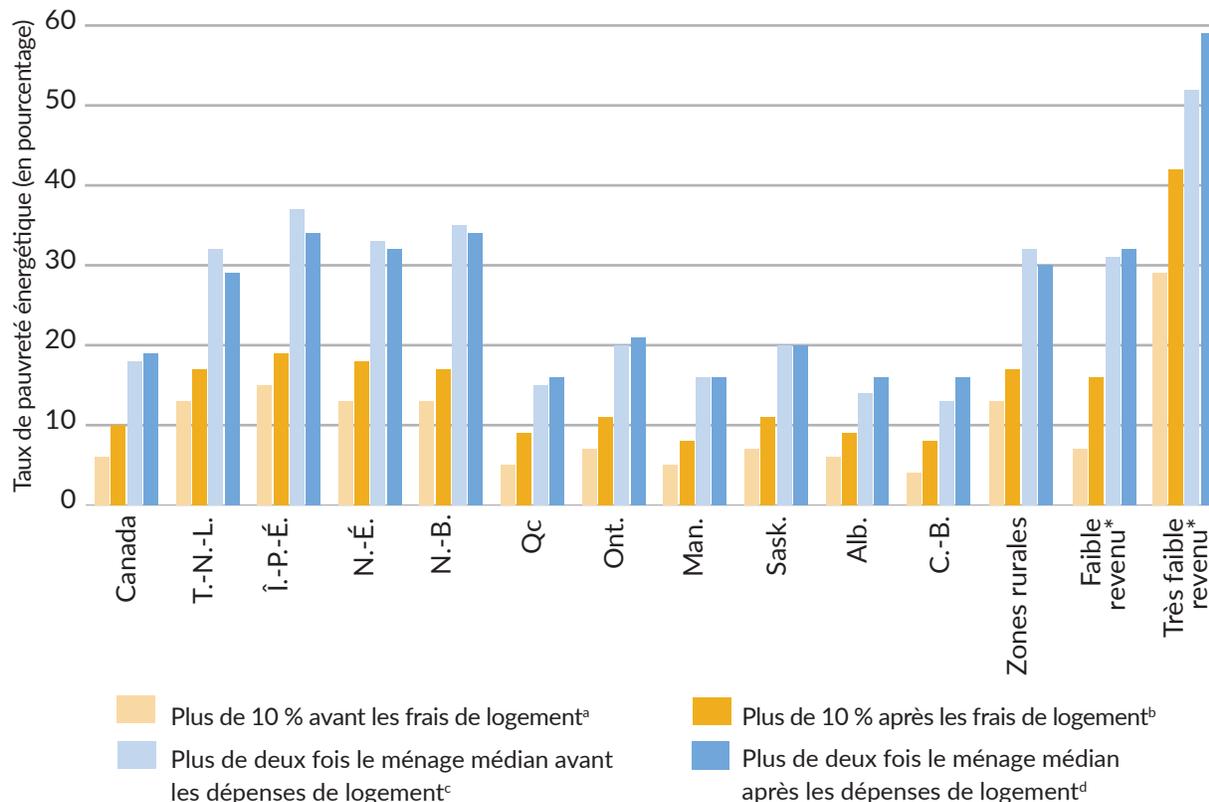
Les ménages à faible revenu consacrent une part plus importante de leur revenu à l'énergie que l'ensemble des autres ménages (Ressources naturelles Canada, 2022a). Une proportion importante de ménages à très faibles revenus vit dans la pauvreté énergétique (entre 30 et 60 % selon la définition employée, voir la figure 1). Les ménages à faibles revenus sont souvent contraints de faire des choix difficiles pour répondre à leurs besoins de base : baisser le chauffage pour payer l'épicerie ou couper dans les repas pour payer la facture d'électricité, par exemple.

Bien que 62 % des familles à faible revenu soient locataires, un nombre important d'entre elles sont propriétaires (Randle et al., 2022). En outre, deux tiers des ménages en situation de pauvreté énergétique sont propriétaires de leur logement (Rezaei, 2017). En 2021, 13% de l'ensemble des propriétaires vivaient dans un logement inabordable (Statistique Canada, 2022a).

« Les familles sont plus que jamais en difficulté et les programmes existants ne sont pas conçus pour les ménages qui en ont le plus besoin. Nous encourageons le gouvernement à travailler avec des organisations de terrain comme la nôtre pour développer des programmes qui répondent aux besoins et aux objectifs du gouvernement et des communautés. »

— YASMIN ABRAHAM, PRÉSIDENTE, KAMBO ENERGY GROUP

FIGURE 1. LES MÉNAGES À TRÈS FAIBLE REVENU, À FAIBLE REVENU ET RURAUX SONT PLUS SUSCEPTIBLES DE VIVRE DANS LA PAUVRETÉ ÉNERGÉTIQUE



Source : IRPP à partir des estimations de Riva et al. (2021) suivant l'Enquête sur les dépenses des ménages de 2017.

Notes :

*Selon les estimations de l'IRPP

Définition de la pauvreté énergétique :

a. Ménages qui consacrent plus de 10 % de leur revenu après impôt à l'énergie.

b. Ménages qui consacrent plus de 10 % de leur revenu après impôt à l'énergie après soustraction des dépenses de logement.

c. Ménages qui dépensent plus pour l'énergie que le double du pourcentage dépensé par le ménage médian au Canada (c'est-à-dire plus de 6 % du revenu après impôt).

d. Ménages qui dépensent plus pour l'énergie que le double du pourcentage dépensé par le ménage médian au Canada, après avoir pris en compte les dépenses de logement. Les taux de pauvreté énergétique sont présentés pour le Canada, les provinces individuelles, le premier (très faible revenu) et le deuxième (faible revenu) quintiles de revenu et les zones rurales.

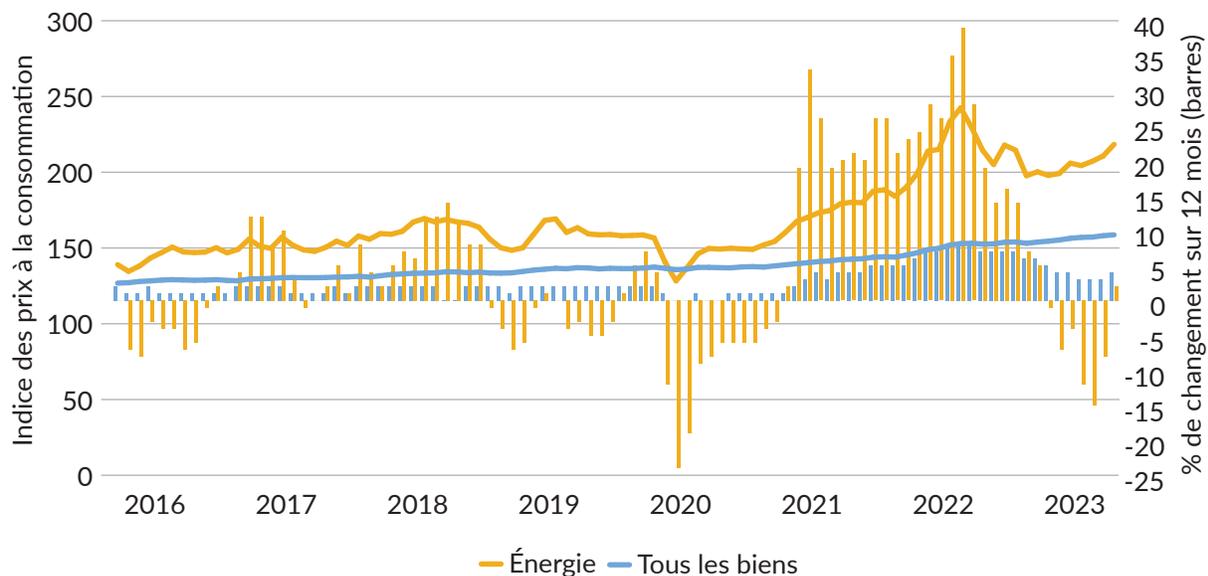
Les propriétaires à faibles revenus vivent dans des zones rurales ou urbaines, dans des maisons unifamiliales, des coopératives, des condominiums ou des maisons de ville. De nombreux propriétaires vivant dans des zones urbaines ont étiré leur budget pour acheter leur premier appartement ou leur première maison lorsque les prix de l'immobilier étaient au plus haut, pour finalement voir les paiements hypothécaires augmenter en même temps que les taux d'intérêt. Plus d'un tiers des acheteurs de première maison en Ontario, en Saskatchewan, en Alberta et en Colombie-Britannique vivent dans un logement inabordable, trop petit pour leur famille ou nécessitant des réparations importantes (Statistique Canada, 2023a).

La hausse des prix de l'énergie, de l'alimentation et du logement pèse sur le budget des ménages à faible revenu (Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2023 ; Uppal, 2023). Les prix de l'énergie ont augmenté plus rapidement que l'inflation globale sur plusieurs années, mais l'écart s'est creusé depuis 2020 (figure 2).

Les bâtiments plus vieux ont tendance à consommer plus d'énergie que les nouveaux. Par exemple, un bâtiment de faible hauteur construit avant 2005 peut consommer jusqu'à 200 % d'énergie de plus qu'un bâtiment neuf similaire (Kukadia et al., 2022). Les maisons rurales sont plus susceptibles d'être plus anciennes et plus grandes ; 54 % des maisons rurales ont été construites avant 1980, comparativement à 47 % dans les zones urbaines (Statistique Canada, 2023b ; Riva et al., 2021). Les maisons plus vieilles étant généralement plus abordables, elles sont plus susceptibles d'appartenir à des personnes à faible revenu, qui doivent par conséquent faire face à des coûts énergétiques plus élevés que les ménages à revenu plus élevé (Aviles, 2022).

Les propriétaires de maisons situées dans des zones rurales ou éloignées et dans les Maritimes n'ont souvent pas accès aux réseaux de gaz naturel et paient davantage pour le chauffage au mazout et au propane. Les foyers qui dépendent de ce type de combustibles sont plus exposés aux chocs des prix mondiaux. En outre, ces propriétaires traitent généralement directement avec des entreprises privées qui n'offrent pas toujours les mêmes options de paiement flexibles que les services publics. L'expert canadien en énergie Andrew Leach (2022) a affirmé que les déséquilibres entre l'offre et la demande de pétrole pourraient s'accroître avec l'accélération de l'action climatique mondiale. Une plus grande volatilité des prix du pétrole pourrait exposer les propriétaires qui en dépendent à des augmentations de coûts inattendus.

FIGURE 2. L'AUGMENTATION DES PRIX DE L'ÉNERGIE A DÉPASSÉ L'INFLATION GLOBALE DEPUIS 2020



Source : Statistiques Canada (Tableau 18-10-0004-01).
 Note : Indexé à 2002. Non ajusté de manière saisonnière.

Les ménages à faible revenu sont également plus vulnérables aux effets des changements climatiques (Tower Renewal Partnership, 2023 ; Institut climatique du Canada, 2020). Ils sont plus susceptibles d'être confrontés à des risques pour leur santé pendant les vagues de chaleur et à la fumée des incendies de forêt parce qu'ils n'ont pas les moyens de s'offrir une climatisation, une thermopompe ou un système de filtration de l'air de haute qualité (Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs de l'Ontario, 2023 ; Beugin et al., 2023). Cela est particulièrement vrai pour les personnes âgées et les personnes souffrant de problèmes de santé sous-jacents.

Les ménages à faible revenu sont plus vulnérables aux inondations et aux feux de forêt parce qu'ils n'ont pas les moyens d'investir dans la protection de leur domicile, et sont plus susceptibles de vivre dans des zones à risque (Institut climatique du Canada, 2020). Les ménages à faible revenu sont également les plus touchés par les coupures de courant liées aux tempêtes, car ils n'ont pas les moyens de remplacer les aliments perdus, de manger à l'extérieur ou de payer un hébergement temporaire (Ramesh et Coutinho, 2022). De nombreux ménages à faibles revenus n'ont pas non plus de couverture d'assurance. Environ 1,5 million des ménages qui sont vulnérables aux inondations n'ont pas accès à une assurance contre ce type de sinistre (Stewart, 2023). Les locataires à faibles revenus renoncent souvent à l'assurance habitation pour économiser de l'argent.

Les défis liés à la résilience des logements et à l'efficacité énergétique sont encore plus prononcés pour les Autochtones, en particulier dans les communautés éloignées, rurales et nordiques. Plus de 23 % des personnes à très faible revenu au Canada sont autochtones, contre 13,8 % d'allochtones (Uppal, 2023). En 2021, près d'un Autochtone sur six (16,4 %) au Canada résidait dans un logement nécessitant des réparations importantes, soit près de trois fois plus que les allochtones (5,7 %) (Melvin & Anderson, 2022). L'organisation Indigenous Clean Energy estime que 65 % des ménages des Premières Nations, 46 % des ménages inuits et 65 % des ménages métis avaient besoin de réparations importantes liées à l'efficacité énergétique en 2021, soit un total de 133 195 logements (Indigenous Clean Energy, 2021). Les communautés rurales, isolées et autochtones à faible revenu sont souvent en première ligne des répercussions des changements climatiques, une situation qui a été mise en évidence lors de la saison des feux de forêt sans précédent de 2023 (Webber et Berger, 2023).

LES LACUNES DES PROGRAMMES DE RÉNOVATION EXISTANTS

Réduire la dépendance des ménages à l'égard de l'énergie et les aider à éviter les coûts liés aux risques climatiques croissants est essentiel pour résoudre le problème de l'abordabilité. Mais les programmes fédéraux de rénovation laissent présentement les ménages à faibles revenus – propriétaires et locataires – sur le carreau.

Certains programmes fédéraux de rénovation prometteurs voient le jour, mais ils présentent des lacunes dans leur couverture (voir l'annexe A). S'ils sont élargis, de nouveaux programmes tels que l'Initiative d'accélérateur de rénovations majeures et le Programme pilote pour des

quartiers plus verts de Ressources naturelles Canada ont le potentiel de soutenir les rénovations dans les immeubles locatifs abordables et les logements communautaires, mais à l'heure actuelle, les deux programmes n'ont pas de directive pour donner la priorité aux logements abordables.

Les principaux programmes visant à rénover les habitations impliquent des coûts initiaux élevés et des processus administratifs complexes. Ils ne tiennent pas compte de la situation dans son ensemble, se concentrant uniquement sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre et négligeant souvent les possibilités d'amélioration de l'accessibilité ou de la résilience.

Obstacle n° 1 : Coûts initiaux élevés

Bien que le programme de subventions pour des maisons plus vertes de Ressources naturelles Canada offre une certaine aide, les propriétaires doivent déboursier les premiers, ce qui le rend inaccessible pour ceux qui ont du mal à mettre de la nourriture sur la table (Encadré 1). Les programmes sont souvent conçus pour inciter les propriétaires à opter pour une version plus efficace d'un produit, comme le choix d'une ampoule DEL plutôt qu'une ampoule à incandescence. Ils ne fournissent pas un financement suffisant pour favoriser des investissements plus importants, tels que l'amélioration des fenêtres d'une maison. La subvention pour des maisons plus vertes permet d'obtenir jusqu'à 40 000 \$, mais les prêts sont souvent hors de portée des ménages à faibles revenus en raison de la nécessité d'avoir un très bon dossier de crédit. Or, de nombreux ménages à faibles revenus sont déjà très endettés (Uppal, 2023).

ENCADRÉ 1. RÉNOVATIONS ADMISSIBLES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION POUR DES MAISONS PLUS VERTES (EXEMPLES CHOISIS)

- Isolation de la maison : jusqu'à 5 000 \$
- Fenêtres et portes ENERGY STAR : jusqu'à 5 000 \$
- Thermostat intelligent : jusqu'à 50 \$
- Chauffage : jusqu'à 5 000 \$
- Panneaux solaires : jusqu'à 5 000 \$
- Mesures de résilience telles que l'imperméabilisation des fondations : jusqu'à 2 625 \$ (doivent être combinées à d'autres travaux de rénovation)

(Ressources naturelles Canada, 2023b.)

La mise à jour du Programme pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe (Premier ministre du Canada, 2023) offre des paiements initiaux qui couvrent une partie du coût d'une nouvelle thermopompe, et certaines provinces et territoires offrent des fonds supplémentaires pour rendre une thermopompe typique gratuite pour les ménages à faible revenu. Toutefois, la plupart des ménages dépendent du gaz naturel ou du chauffage électrique et ne peuvent pas bénéficier du programme (Statistique Canada, 2023c).

Obstacle n° 2 : Administration complexe et lacunes dans l'admissibilité

La subvention pour des maisons plus vertes exige que le propriétaire franchisse plusieurs étapes. Il lui faut notamment se conformer à des critères spécifiques pour être admissible, remplir de longs formulaires de demande qui requièrent des renseignements personnels, et relever le défi de réserver des évaluations ÉnerGuide avant et après les rénovations. Les propriétaires doivent également réserver les services d'entrepreneurs pour effectuer les travaux de rénovation et soumettre les reçus pour recevoir les paiements. S'ils ne remplissent pas les conditions requises ou s'ils décident de renoncer aux améliorations, les propriétaires supportent le coût de l'évaluation préalable. Les avantages du programme par rapport aux coûts sont souvent peu clairs, ce qui oblige les propriétaires à faire leurs propres recherches pour déterminer les économies mensuelles potentielles. La complexité du programme constitue un obstacle pour de nombreux ménages à faibles revenus, familles monoparentales, immigrants récents et personnes âgées.

« Pour parvenir à des émissions nettes nulles, chaque Canadien doit avoir accès à l'efficacité énergétique, afin d'améliorer l'abordabilité et d'aider le climat. Pourtant, à l'heure actuelle, le gouvernement fédéral laisse de côté les Canadiens aux revenus les plus faibles qui en ont le plus besoin. »

— BRENDAN HALEY, DIRECTEUR DE LA RECHERCHE SUR LES POLITIQUES, EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE CANADA

Le programme est également conçu pour les propriétaires de maisons unifamiliales. En 2021, 47 % des Canadiens vivaient dans une maison individuelle privée (Statistique Canada, 2022b), ce qui laisse une proportion importante de Canadiens mal desservis par le programme. Par exemple, les copropriétaires vivant dans de petits immeubles résidentiels à logements multiples (IRLM) ne sont admissibles que si l'immeuble compte trois étages ou moins et que sa superficie au sol est inférieure à 600 mètres carrés. Pour ceux qui sont admissibles, l'ensemble du bâtiment doit faire l'objet d'une évaluation ÉnerGuide, le conseil d'administration de la copropriété doit approuver la rénovation et chaque copropriétaire doit faire une demande individuelle pour recevoir une subvention pour un équipement partagé tel qu'une chaudière ou une porte d'entrée. Le montant maximal de 5 000 \$ est multiplié par le nombre de logements, mais le total est plafonné à 20 600 \$ (Ressources naturelles Canada, 2023a). Pour de nombreux propriétaires de condominiums, le jeu n'en vaut pas la chandelle.

Les petits immeubles locatifs passent également à travers les mailles du filet des programmes de rénovation existants. Il s'agit d'un problème important pour l'abordabilité, car 62 % des Canadiens à faible revenu sont locataires et 72 % des locataires vivent dans des logements construits avant 1990, alors que l'efficacité énergétique ne figurait pas dans les codes du bâtiment du Canada (Randle et al., 2022 ; Kantamneni et Haley, 2023).

La majorité des programmes de rénovation des immeubles locatifs visent les logements communautaires et les grands immeubles. Le Fonds national de coinvestissement pour le logement

(FNCL) de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) pour les projets de rénovation limite par exemple le financement aux immeubles locatifs de cinq logements ou plus, et les projets doivent répondre à des exigences strictes en matière de partenariat et d'accessibilité (SCHL, s.d.).

D'autres programmes, comme l'Initiative de rénovation énergétique des bâtiments de la Banque canadienne d'infrastructure, peuvent être proposés aux IRLM privés, mais demandent des investissements minimaux qui excluent les petits propriétaires ayant des moyens financiers modestes (BIC, s.d.). Les petits propriétaires sont également moins susceptibles de s'y retrouver dans les documents complexes d'application aux programmes.

Les subventions et les prêts accordés dans le cadre de la subvention pour des maisons plus vertes sont accessibles aux petits propriétaires qui vivent dans leur immeuble, mais le montant maximum de la subvention est de 5 000 \$ si tous les autres logements sont occupés par des locataires. Ces programmes ne prévoient pas non plus de politiques de protection des locataires pour maintenir l'abordabilité. Le programme américain Weatherization Assistance Program comprend des accords (ou conventions) avec les propriétaires pour garantir que les loyers sont maintenus à des niveaux abordables et que les locataires bénéficient des économies d'énergie (Department of Energy, s.d.).

Obstacle n° 3 : Manque d'information sur la portée et l'ampleur des rénovations nécessaires

La focalisation étroite des programmes de rénovation sur la réduction des émissions de GES des ménages ne permet pas de réaliser des gains en termes d'abordabilité, d'adaptation et d'objectifs d'émission nette zéro.

Bien réalisées, les rénovations peuvent contribuer à réduire les coûts énergétiques et à améliorer la qualité de l'air d'un logis tout en protégeant les personnes contre les vagues de chaleur, les inondations, les feux de forêt et les pannes de courant (Institut climatique du Canada, 2023 ; Kantamneni et Haley 2022 ; C40 Cities Climate Leadership Group, 2020). Les ménages à faibles revenus ont peu d'occasions d'entreprendre des travaux de rénovation importants. Il est donc essentiel de ne pas se contenter d'améliorer les habitations en fonction des conditions actuelles, mais de les préparer au réseau électrique, au climat et à l'économie de demain.

Les thermopompes peuvent par exemple réduire la consommation d'énergie, diminuer les factures mensuelles d'énergie et refroidir et filtrer l'air lors d'événements climatiques extrêmes (Institut climatique du Canada, 2023). Mais si elles sont installées sans que les vieilles fenêtres et portes soient rénovées, l'installation risque d'augmenter les factures à court terme.

Les solutions de stockage de l'énergie, telles que le stockage thermique dans les réservoirs d'eau chaude, peuvent aider les services publics à gérer la demande d'électricité tout en permettant aux ménages de réaliser des économies. C'est déjà le cas à Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard, où

« Les thermopompes sont une solution aux causes et aux conséquences de l'urgence climatique. Grâce à leur efficacité supérieure et à leur capacité à fonctionner avec de l'électricité propre, ces systèmes réduisent les émissions tout en diminuant les factures des ménages. Ils permettent également de sauver des vies en cas de chaleur extrême pour les personnes qui n'ont pas d'air climatisé. Grâce aux mesures d'incitation actuelles, les thermopompes offrent déjà des coûts inférieurs à ceux des chaudières à gaz avec climatisation dans la majeure partie du Canada. »

— KATE HARLAND, RESPONSABLE DE LA RECHERCHE, ATTÉNUATION, INSTITUT CLIMATIQUE DU CANADA

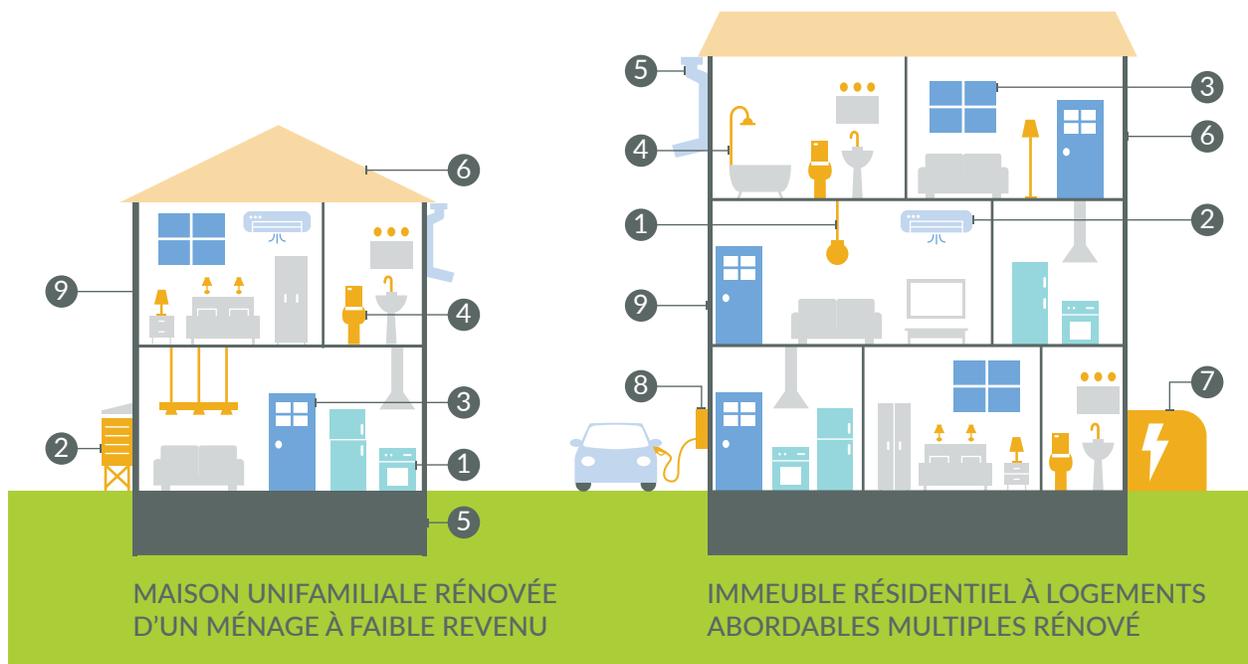
les réseaux intelligents sont connectés aux systèmes de chauffage et d'eau chaude des maisons (Ville de Summerside, s.d.). Et des technologies plus récentes peuvent apporter des avantages encore plus importants.

Les habitations ont également la possibilité de faire partie du système électrique, les bâtiments résidentiels intégrés au réseau agissant comme une centrale électrique distribuée qui utilise les générateurs de secours à batterie domestique, le stockage de l'énergie thermique, les thermostats intelligents, les pompes à chaleur et la recharge bidirectionnelle des véhicules pour gérer efficacement la demande et produire de l'énergie supplémentaire pendant les vagues de chaleur ou les grands froids. Éviter de devoir construire des centrales électriques supplémentaires pour couvrir les pics de demande pourrait contribuer à réduire la facture d'électricité de chacun (Monie et al., 2021). Les systèmes énergétiques de quartier offrent également la possibilité de réduire les coûts et d'améliorer la résilience (Quest Canada, s.d.).

Cependant, les rénovations nécessaires pour obtenir ces avantages importants sont coûteuses et complexes. Il peut s'agir de projets très techniques qui impliquent plusieurs entrepreneurs, des calendriers de construction variés et des interactions avec plusieurs programmes d'incitation financière. La plupart des ménages ne seront pas en mesure de gérer eux-mêmes ces rénovations. De plus, la portée et l'ampleur de l'ensemble des programmes actuels sont insuffisantes pour entreprendre des rénovations qui répondent simultanément aux objectifs d'abordabilité, d'adaptation et d'émission nette zéro. Selon Haley et Torrie (2021), il faudrait 142 ans pour rénover tous les bâtiments résidentiels de faible hauteur au rythme actuel (moins de 1 % des maisons par an).

Des organisations autochtones telles que Logement coopératif national autochtone ont demandé un financement spécifique, une révision de la stratégie nationale du logement, une plus grande représentation autochtone et des investissements fédéraux durables dans le logement autochtone (Indigenous Housing Caucus Working Group, 2018). En effet, si les communautés autochtones peuvent accéder aux programmes de rénovation existants, ceux-ci ne suffisent pas à répondre à l'ensemble des besoins.

FIGURE 3. LA RÉNOVATION COMPLÈTE PEUT AMÉLIORER L'ABORDABILITÉ, L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET LA RÉSILIENCE FACE AUX RISQUES CLIMATIQUES



- | | | |
|--|--|--|
| ① Éclairage et électroménagers intelligents et écoénergétiques | ④ Plomberie et appareils efficaces | ⑦ Génératrice de secours en cas de panne de courant (prête à être connectée au réseau) |
| ② Chauffage et climatisation intelligents et écoénergétiques | ⑤ Fondations, fenêtres et gouttières à l'épreuve des inondations | ⑧ Chargeur de voiture (prêt à être connecté au réseau) |
| ③ Fenêtres, portes et isolants écoénergétiques | ⑥ Toit et revêtement extérieur résistants au feu | ⑨ Matériaux de construction économiques et à faible empreinte carbone |

Source : IRPP, à partir des données d'Efficacité énergétique Canada, du Centre intact d'adaptation au climat et de l'Institut climatique du Canada.

L'OCCASION DE RENOUVELER LES RÉNOVATIONS

Le gouvernement fédéral a publié en 2022 un document de travail proposant les éléments d'une stratégie pour les bâtiments verts (Ressources naturelles Canada, 2022b). Deux des huit principes proposés sont axés sur l'accessibilité financière et l'équité, la diversité et l'inclusion. Cependant, les actions proposées sont insuffisantes, et peu de propositions traitent de l'accessibilité financière ou de la résilience aux risques climatiques.

Le gouvernement fédéral pourrait aller plus loin en agissant dans trois domaines :

Recommandation 1 : Proposer des rénovations gratuites et clés en main

Le gouvernement fédéral devrait mettre en place un nouveau programme – en coopération avec les organisations communautaires, les services publics et d'autres ordres de gouvernement – afin de fournir gratuitement aux propriétaires à faibles revenus des solutions de rénovation clés en main, efficaces sur le plan énergétique et résistantes au changement climatique. Un tel programme permettrait de lever les obstacles administratifs et financiers tout en produisant de nombreux avantages pour la société. Par exemple, l'installation généralisée de thermopompes, combinée à des travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des habitations, peut améliorer l'abordabilité, protéger contre les vagues de chaleur et réduire les émissions de GES.

Le programme devrait se concentrer sur les propriétaires à très faibles et faibles revenus (environ deux millions de ménages) et donner la priorité aux personnes les plus vulnérables financièrement et les plus exposées au risque de pauvreté énergétique, ainsi qu'aux personnes vivant dans de vieilles maisons, aux personnes âgées, aux personnes souffrant de problèmes de santé et aux communautés autochtones.

Le nouveau programme offrirait un guichet unique de prestation de services qui permettrait à tous les types de propriétaires à faible revenu, y compris les copropriétés et les coopératives, de demander plus facilement des fonds pour la rénovation (Institut climatique du Canada, 2023). Permettre aux administrateurs du programme de combiner le financement et le soutien de différentes sources de financement fédérales, provinciales et de services publics en vue d'un même objectif permettrait d'obtenir plus de financement tout en éliminant les obstacles administratifs pour les participants. Les administrateurs de programmes ayant une expertise en science du bâtiment devraient également avoir la possibilité de répondre aux besoins structurels des logements, tels que l'élimination des moisissures ou de l'amiante, qui peuvent constituer des obstacles aux améliorations énergétiques (Kantamneni et Haley, 2022).

Recommandation 2 : Permettre des économies aux locataires

Le programme de rénovation clé en main proposé pour les propriétaires devrait également inclure les propriétaires privés de petits immeubles rénovés à des prix abordables qui ne remplissent pas les conditions requises ou qui ne sont pas bien desservis par d'autres programmes. Les rénovations d'immeubles locatifs devraient exiger des propriétaires qu'ils répercutent les économies réalisées et qu'ils maintiennent des loyers bas après les rénovations (Haley & Kantamneni, 2023). Les immeubles locatifs anciens présentant un potentiel important d'économies d'énergie et une grande vulnérabilité aux changements climatiques devraient être prioritaires.

Recommandation 3 : Orienter la stratégie de rénovation pour commencer par les ménages à faibles revenus

Le document de travail de la Stratégie pour les bâtiments verts comprend une proposition visant à réaliser des rénovations majeures dans 3 à 5 % des bâtiments chaque année d'ici à

2025. Avec environ 15 millions de bâtiments résidentiels et 480 000 bâtiments commerciaux au Canada, cet engagement équivaut à 460 000 à 770 000 bâtiments par an (Gouvernement du Canada, 2021). Il s'agit d'un objectif audacieux et d'un calendrier ambitieux.

L'objectif devrait viser en priorité les ménages à faibles revenus. L'on pourrait cibler les investissements qui permettent de rendre les logements plus abordables, d'améliorer la résilience et de contribuer à la réalisation des objectifs de réduction nette des émissions de gaz à effet de serre. Un tel changement placerait les ménages à faibles revenus au premier rang des bénéficiaires des rénovations, ce qui permettrait de mieux harmoniser la stratégie pour des bâtiments durables aux principes d'accessibilité et d'équité, de diversité et d'inclusion. Si 20 % des rénovations majeures ciblées se concentraient sur les ménages à faible revenu, le Canada pourrait rénover environ 100 000 logements par an (entre 92 000 et 154 000).

Les programmes destinés aux personnes à faibles revenus qui sont gérés du début à la fin pour les participants sont également en mesure de s'étendre rapidement grâce à des contrats d'achat en gros, au calendrier stratégique des rénovations, à la formation et à l'emploi de personnes issues de populations à faibles revenus.

Pour appuyer ces recommandations, le gouvernement fédéral devrait collaborer avec les organisations communautaires locales, les services publics et d'autres ordres de gouvernement afin d'établir des normes pour des rénovations efficaces sur le plan énergétique et résilientes face aux risques climatiques pour les ménages à faibles revenus, prévoyant des ajustements pour les locataires, les maisons rurales et éloignées, ainsi que pour différentes zones géographiques et différents climats.

Une stratégie de rénovation ambitieuse fournit également l'occasion de développer une main-d'œuvre locale diversifiée capable d'offrir des solutions de rénovation de haute qualité, efficaces sur le plan énergétique et résilientes face aux risques climatiques, et ce de manière rentable. Le plan peut créer de bons emplois pour les groupes défavorisés grâce à une formation intégrée sur le lieu de travail, à des accords communautaires et à des approches inclusives de développement de la main-d'œuvre.

Le gouvernement fédéral devrait également continuer à travailler avec les provinces, les territoires, les gouvernements autochtones et les compagnies d'assurance pour veiller à ce que les ménages à faible revenu soient en mesure d'accéder à l'assurance et d'en assumer les coûts pour se protéger contre les risques climatiques croissants. Le programme national d'assurance contre les inondations annoncé dans le budget 2023 est une bonne première étape.

RELATION AVEC D'AUTRES PRIORITÉS EN MATIÈRE D'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

Le Conseil d'action sur l'abordabilité a donné la priorité au logement, au transport et à l'alimentation en tant que domaines clés où le gouvernement fédéral peut aider les ménages à

faibles revenus à répondre à leurs besoins fondamentaux tout en favorisant la réduction des émissions et la résilience face aux changements climatiques. Tous les domaines de l'abordabilité sont interconnectés – les mesures prises dans un domaine profiteront aux autres.

Les rénovations peuvent contribuer à préserver et à protéger les logements abordables au Canada et à limiter la nécessité de construire de nouveaux logements. Les logements existants sont susceptibles d'offrir un meilleur accès aux transports en commun, aux écoles, aux soins médicaux et à d'autres services, ce qui réduit les coûts de transport. La réduction des coûts de logement et d'énergie peut également améliorer la sécurité alimentaire en libérant de l'argent pour l'épicerie.

Il est temps de placer les ménages à faibles revenus au premier rang des priorités en matière de rénovation des logements.

Remerciements

Cette note d'information a été préparée dans le cadre d'un exercice de collaboration auquel ont participé plusieurs personnes et organisations. La recherche et la rédaction ont été menées par l'Institut de recherche en politiques publiques (IRPP), sous la direction d'Abigail Jackson, associée de recherche, et de Shaimaa Yassin, directrice de recherche, avec le soutien de Rachel Samson, vice-présidente à la recherche, de Ricardo Chejfec, analyste principal des données, et de Rosanna Tamburri, rédactrice-révisure principale. La correction d'épreuves a été effectuée par Françoise Miquet. La coordination éditoriale et la traduction française ont été effectuées par Étienne Tremblay, la production par Chantal Létourneau et la direction artistique par Anne Tremblay. Nous remercions également Michel Frojmovic, responsable du programme de données sur les collectivités au Réseau DÉC.

L'IRPP a été guidé par plusieurs membres clés du Conseil d'action sur l'abordabilité, notamment Brendan Haley (Efficacité énergétique Canada) et Yasmin Abraham (Kambo Energy Group), avec la contribution de Cherise Burda (Université métropolitaine de Toronto), Paul Kershaw (Université de la Colombie-Britannique), Marc Lee (Centre canadien des politiques alternatives), Mike Moffatt (PLACE Centre), Kate Harland (Institut climatique du Canada), Armine Yalnizyan (Fondation Atkinson), Rosemarie Powell (Toronto Community Benefits Network), Jasveen Brar (Youth Climate Lab) et d'autres membres du Conseil d'action sur l'abordabilité. Des membres d'organisations partenaires, dont Annie Bérubé (Fondation McConnell), Dale Marshall (Fondation Trottier), Catherine Abreu (Destination Zero) et Josha MacNab (Destination Zero) ont également apporté leurs conseils.

De nombreux autres contributeurs ont pris le temps de faire part de leurs observations et de leurs commentaires, notamment Abhilash Kantamneni (Efficacité énergétique Canada) et Matthieu Poirier (Alliance pour la décarbonation des bâtiments). L'IRPP a également rencontré des représentants de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, de Ressources naturelles Canada, d'Emploi et Développement social Canada, de la Banque de l'infrastructure du Canada, de BC Housing et de la Fédération canadienne des municipalités. Le Collectif canadien pour la recherche sur le logement, en particulier Cynthia Belaskie et Jim Dunn, a apporté un soutien constant.

Cette note d'information a fait l'objet d'un examen rigoureux, interne et externe, par des pairs, afin d'en assurer la solidité et la pertinence politique. Les opinions exprimées dans ce document ne reflètent pas nécessairement celles des organisations ou des personnes consultées.

Pour citer ce document : Conseil d'action sur l'abordabilité, 2023. *Du nouveau dans la rénovation : priorité aux ménages à faibles revenus*, Note d'information, Montréal, Institut de recherche sur les politiques publiques.

ANNEXE A. PROGRAMMES FÉDÉRAUX DE RÉNOVATION EXISTANTS ET MANQUES À COMBLER
POUR LES MÉNAGES À FAIBLES REVENUS

	Programme	Mesure incitative	Qui est admissible	Lacunes
PROGRAMMES DESTINÉS AUX PARTICULIERS	Subvention canadienne pour des maisons plus vertes	Subventions (rétroactives) ; 600 \$ pour les évaluations ÉnerGuide avant et après rénovation, et jusqu'à 5 000 \$ pour les améliorations éligibles.	Propriétaires et immeubles résidentiels à logements multiples (IRLM) occupés par leurs propriétaires	La complexité administrative et la confusion règnent dans le cadre du programme de maisons plus vertes et d'autres programmes. Seules trois provinces collaborent avec le gouvernement fédéral. Le financement rétroactif signifie que les ménages doivent couvrir les coûts initiaux. La subvention ne couvre qu'une partie des coûts. Les ménages coordonnent leurs propres projets et doivent se familiariser avec les audits énergétiques et les formulaires de demande complexes.
	Prêt canadien pour des maisons plus vertes	Prêts sans intérêt (5 000 à 40 000 \$) pour entreprendre les rénovations éligibles.	Les propriétaires doivent demander le prêt	Les ménages à faibles revenus peuvent ne pas être en mesure de s'endetter, et ceux qui ont une faible cote de crédit ne sont pas admissibles. Seulement 15 % du prêt peut être versés à l'avance, le reste étant versé une fois les travaux de rénovation terminés.
	Programme pour la conversion abordable du mazout à la thermopompe (Ressources naturelles Canada)	Subvention initiale (jusqu'à 15 000 \$) pour se débarrasser du mazout	Ménages dont le revenu est inférieur au revenu médian, par province	Le mazout ne représente qu'une petite partie (<10 %) du chauffage domestique des ménages à faibles revenus dans l'ensemble du pays, bien qu'il soit encore très présent dans les provinces de l'Atlantique et dans les zones rurales. Les avantages considérables en matière de santé et d'accessibilité financière des améliorations apportées aux bâtiments, dont la priorité est accordée aux Canadiens à revenu élevé dans le cadre du programme « maisons plus vertes », sont négligés et inaccessibles.
PROGRAMMES DESTINÉS AUX ORGANISATIONS, AUX GROUPES ET AUX GOUVERNEMENTS	APH Select (CMHC)	Assurance de prêt hypothécaire avec des primes réduites et des périodes d'amortissement plus longues	Projets pour des propriétés existantes (minimum de 5 unités)	Les projets peuvent obtenir des points de qualification en répondant à l'un des trois critères (efficacité énergétique, accessibilité, abordabilité) et peuvent obtenir tous les points dans une seule catégorie.
	Initiative d'accélérateur de rénovations majeures (Ressources naturelles Canada)	Financement d'organisations qui favorisent la transformation du marché et mettent en œuvre des rénovations majeures dans les immeubles commerciaux, institutionnels ou de moyenne ou grande hauteur.	Toute entité juridique constituée au Canada, les gouvernements locaux, les gouvernements et les organisations autochtones.	Ces programmes ont le potentiel d'atteindre les propriétaires individuels, les locataires et les logements communautaires grâce à l'agrégation de projets, mais cela dépendra des organisations qui recevront le financement. Les deux programmes en sont à leurs débuts et aucun n'a pour mandat de cibler le logement abordable.
	Programme pilote pour des quartiers plus verts (Ressources naturelles Canada)	Financement d'équipes de développement du marché et de projets modèles dans le domaine du logement communautaire de faible hauteur	Toute entité juridique constituée au Canada, les gouvernements locaux, les gouvernements et les organisations autochtones.	

ANNEXE A. PROGRAMMES FÉDÉRAUX DE RÉNOVATION EXISTANTS ET MANQUES À COMBLER POUR LES MÉNAGES À FAIBLES REVENUS

	Programme	Mesure incitative	Qui est admissible	Lacunes
PROGRAMMES DESTINÉS AUX ORGANISATIONS, AUX GROUPES ET AUX GOUVERNEMENTS	Programme canadien pour des logements abordables plus verts (CMHC)	Prêts à taux réduit et à taux d'intérêt dégressif pour les projets de rénovation majeure	Gouvernements et organisations locaux et autochtones, et logements communautaires (organisations à but non lucratif, coopératives, logements publics)	Bien que ces trois programmes ciblent les logements abordables désignés, ils n'offrent pas d'options de financement pour les projets individuels et les petits propriétaires sur le marché du logement locatif privé. Seule une petite partie des ménages à faibles revenus vit dans des logements abordables subventionnés.
	Fonds national de co-investissement pour le logement (CMHC)	Prêts à faible taux d'intérêt et contributions pour les projets de rénovation qui répondent aux exigences du programme	Fournisseurs de logements communautaires (organisations sans but lucratif, coopératives), gouvernements et organisations locales et autochtones, secteur privé	
	Logement abordable durable (FCM)	Subventions et prêts couvrant jusqu'à 80 % du total des coûts admissibles du projet (jusqu'à 10 M\$)	Administrations municipales, fournisseurs de logements publics et de logements abordables	
	Initiatives de rénovation énergétique des bâtiments (BIC)	Financement de rénovations à grande échelle par le biais d'investissements directs, de financements groupés ou d'accords de participation	Entités publiques et privées avec un investissement minimum de 25 M\$ (peut être cumulé)	Le niveau d'investissement et les processus administratifs excluent les petits propriétaires et les propriétaires occupants, bien qu'il soit techniquement possible de regrouper les petits projets par l'entremise de structures d'accueil. L'accent mis sur le financement sans programme spécifique pour les locataires à faible revenu (avec des clauses d'abordabilité) a entraîné des augmentations de loyer à la suite d'améliorations de la BIC (ACORN Canada, 2023).
PROGRAMMES QUI SOUTIENNENT L'INDUSTRIE DE LA RÉNOVATION	Fonds d'accélération des codes (Ressources naturelles Canada)	Aide financière pour accélérer l'adoption, la mise en conformité et l'application de codes avancés	Organes directeurs et autres organisations qui contribuent à l'adoption des codes (organisations à but non lucratif, services publics, secteur privé, écoles)	Ces programmes soutiennent le développement et l'expansion de l'industrie de la rénovation résidentielle. Cependant, aucun n'a d'incidence directe sur les ménages à faibles revenus (l'effet est indirect).
	Programme d'innovation énergétique (Ressources naturelles Canada)	Financement de la recherche et du développement, de projets modèles et d'autres activités visant à faire progresser les technologies liées aux énergies propres	Ouvert à un large éventail de candidats, y compris les organismes publics, privés, à but non lucratif, etc.	
	Défi pour une économie à faibles émissions de carbone (ECCC)	Financement de projets rentables qui déploient des technologies éprouvées et à faible émission de carbone	Organisations publiques, privées, universitaires et autochtones	
	Financement de l'efficacité communautaire (FCM)	Financement du développement, de la mise en œuvre et de l'extension des programmes de financement de l'efficacité énergétique pour les immeubles résidentiels de faible hauteur	Municipalités et autres organisations agissant en partenariat avec les gouvernements locaux	
	Objectif maisons et communautés nettes zéro (Ressources naturelles Canada)	Financement de projets visant à lever les obstacles au déploiement des technologies propres, à renforcer les capacités en matière de codes carboneutres et à faciliter l'étiquetage énergétique.	Ouvert à un large éventail de candidats, y compris les organismes publics, privés, à but non lucratif, etc.	

RÉFÉRENCES

- Aviles, S., 2022. *How the age of housing impacts affordability*, <https://storymaps.arcgis.com/stories/ae7f226a5ffd4466acbe0c7a14deab0e>.
- Banque de l'infrastructure du Canada, s. d., *Infrastructures vertes*, <https://cib-bic.ca/fr/secteurs/infrastructures-vertes>.
- Beugin, D., D. Clark, S. Miller, R. Ness, R. Pelai et J. Wale, 2023. *Arguments en faveur d'une adaptation aux chaleurs extrêmes, Coûts de la vague de chaleur de 2021 en Colombie-Britannique*. Institut climatique du Canada, <https://institut-climatique.ca/reports/la-chaleur-extreme-au-canada/>.
- Caucus autochtone de l'Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine, 2018. *A for Indigenous by Indigenous national housing strategy*, Association canadienne d'habitation et de rénovation urbaine. https://chra-achru.ca/wp-content/uploads/2015/09/2018-06-05_for-indigenous-by-indigenous-national-housing-strategy.pdf.
- C40 Cities Climate Leadership Group, 2020. *The multiple benefits of deep retrofits: A toolkit for cities*, C40 Knowledge Hub.
- Department of Energy, s. d. *Weatherization of rental units: Frequently asked questions*, Office of State and Community Energy Programs, U.S. Department of Energy, <https://www.energy.gov/sites/prod/files/2016/05/f31/WPN%20Rental%20Units%20FAQs%205%205%2016.pdf>.
- Gouvernement du Canada, 2021. *Un environnement sain et une économie saine : Résidences et immeubles*. <https://www.canada.ca/fr/services/environnement/meteo/changementsclimatiques/plan-climatique/survol-plan-climatique/environnement-sain-economie-saine/annexe-residences-immeubles.html>.
- Haley, B. et A. Kantamneni, 2023. *Energy efficiency in rental housing: Policy mixes for efficient, affordable and secure housing*. Efficacité énergétique Canada, Université Carleton. <https://www.energycanada.org/tenant-report/>.
- Haley, B. et R. Torrie, 2021. *Canada's Climate Retrofit Mission*. Efficacité énergétique Canada, Université Carleton, <https://www.energycanada.org/retrofit-mission/>.
- Indigenous Clean Energy, 2021. *Energy foundations: The value proposition for financing energy efficient homes in Indigenous communities Canada-wide*, <https://indigenouscleanenergy.com/wp-content/uploads/2022/06/Energy-Foundations-Report-FINAL.pdf>.
- Institut climatique du Canada, 2020. *11 façons de mesurer la croissance propre*, <https://institutclimatique.ca/reports/indicateurs-de-croissance/9-inclusive-resilience/>.
- Institut climatique du Canada, 2023. *Thermopompes rentables : chauffer et climatiser à faibles coûts au Canada*, <https://institutclimatique.ca/reports/thermopompes-canada/>.
- Kantamneni, A. et B. Haley, 2022. *Efficiency for all: A review of provincial/territorial low-income energy efficiency programs with lessons for federal policy*, Efficacité énergétique Canada, Université Carleton, <https://www.energycanada.org/low-income-report>.
- Kantamneni, A. et B. Haley, 2023. *Policy brief: Energy efficiency for low-income tenants*, Efficacité énergétique Canada, Université Carleton, <https://www.energycanada.org/wp-content/uploads/2023/05/Energy-Efficiency-For-Low-Income-Tenants-Federal-Policy-Brief.pdf>.
- Kukadia, D., K. Behan et R. Szczepanowski, 2022. *Advancing energy labeling in the residential sector: A guide for Canadian municipalities*, Clear Air Partnership, <https://www.cleanairpartnership.org/wp-content/uploads/2023/01/HERD-Report-Advancing-Energy-Labeling-in-the-Residential-Sector.pdf>.
- Leach, A., 2022. « Canada's oil sands in a carbon-constrained world », *Canadian Foreign Policy Journal*, vol. 28, n° 3, p. 285-304, <https://doi.org/10.1080/11926422.2022.2120508>.
- Melvin, A. et T. Anderson, 2022. *Les conditions de logements des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada selon les données du Recensement de 2021*, Statistique Canada, Gouvernement du Canada, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/98-200-X/2021007/98-200-x2021007-fra.cfm>.
- Ministère de l'Environnement, de la Protection de la nature et des Parcs, 2023. *Ontario provincial climate change impact assessment technical report*. Government de l'Ontario. <https://www.ontario.ca/files/2023-08/mecp-ontario-provincial-climate-change-impact-assessment-en-2023-08-17.pdf>.
- Premier ministre du Canada, 2023. « Nous aidons les Canadiens à payer leurs factures d'énergie », Communiqué de presse, <https://www.pm.gc.ca/fr/nouvelles/communiqués/2023/10/26/nous-aidons-canadiens-payer-leurs-factures-energie>.
- Monie, S., A. M. Nilsson, J. Widén, et M. Åberg, 2021. « A residential community-level virtual power plant to balance variable renewable power generation in Sweden, *Energy Conversion and Management*, vol. 228, <https://doi.org/10.1016/j.enconman.2020.113597>.

- Ressources naturelles Canada, 2022a. *Cahier d'information sur l'énergie 2022-2023*, Gouvernement du Canada, https://ressources-naturelles.canada.ca/sites/nrcan/files/energy/energy_fact/2022-2023/PDF/Energy-factbook-2022-2023-FRENCH.pdf.
- Ressources naturelles Canada, 2022b. *Stratégie canadienne pour les bâtiments verts*, Gouvernement du Canada, Document de travail, <https://ressources-naturelles.canada.ca/sites/nrcan/files/public-consultation/cgbs-discussion-paper-2023-08-03-fra.pdf>.
- Ressources naturelles Canada, 2023a. Immeubles résidentiels à logement multiples, Gouvernement du Canada, [https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/maisons/initiative-canadienne-pour-des-maisons-plus-vertes/subvention-canadienne-pour-des-maisons-plus-vertes/commencez-vos-3](https://ressources-naturelles.canada.ca/efficacite-energetique/maisons/initiative-canadienne-pour-des-maisons-plus-vertes/subvention-canadienne-pour-des-maisons-plus-vertes/subvention-canadienne-pour-des-maisons-plus-vertes/commencez-vos-3).
- Quest Canada, s. d. *District Energy : Building resilience and community at the YMCA of Greater Toronto*, YMCA du Grand Toronto, <https://districtenergy.questcanada.org>.
- Ramesh, H. et A. Coutinho, 2022. *Lights out: Impacts of power outages are gendered and intersectional*, Smart Prosperity Institute, <https://institute.smartprosperity.ca/PowerOutages>.
- Randle, J., Z. Thurston et T. Kubwimana, 2022. *Expérience en matière de logement au Canada : les personnes en situation de pauvreté*, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/46-28-0001/2021001/article/00017-fra.htm>.
- Rezaei, M., 2017. *Power to the people: thinking (and rethinking) energy poverty in British Columbia, Canada*, Thèse de doctorat, Université de la Colombie-Britannique.
- Riva, M., S. K. Makasi, P. Dufresne, K. O'Sullivan et M. Toth, 2021. « Energy poverty in Canada: Prevalence, social and spatial distribution, and implications for research and policy », *Energy Research & Social Science*, vol. 81, <https://doi.org/10.1016/j.erss.2021.102237>.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2023. *Rapport sur le secteur des prêts hypothécaires résidentiels*, Ottawa, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/marche-du-logement-donnees-et-recherche/recherche-sur-le-logement/rapports-de-recherche-en-habitation/systeme-de-financement-de-lhabitation/rapport-sur-le-secteur-des-prets-hypothecaires-residentiels>.
- Société canadienne d'hypothèques et de logement, 2023. *Fonds de co-investissement pour le logement : rénovation*, <https://www.cmhc-schl.gc.ca/professionnels/financement-de-projets-et-financement-hypothecaire/programmes-de-financement/toutes-les-opportunites-de-financement/fonds-national-de-coinvestisment-pour-le-logement/financement-pour-la-renovation-de-logements>.
- Statistique Canada, 2022a. *Indicateurs de logement, recensement de 2021*, Gouvernement du Canada, <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/dv-vd/housing-logement/index-fr.cfm>.
- Statistique Canada, 2022b. *Type de construction résidentielle selon le mode d'occupation : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement*, Gouvernement du Canada, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810024001&request_locale=fr.
- Statistique Canada, 2023a. *Personnes vivant dans un logement acceptable, selon le mode d'occupation, y compris le statut d'accédant à la propriété et de logement social et abordable, par province*, Tableau 46-10-0071-01, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4610007101&request_locale=fr.
- Statistique Canada, 2023b. *Profils de logement au Canada rural, caractéristiques des logements privés occupés*, Tableau 46-10-0078-01, https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=4610007801&request_locale=fr.
- Statistique Canada, 2023c. *Un peu de chaleur! De quelle manière les Canadiens et les Canadiennes chauffent-ils leur domicile pendant l'hiver?*, StatsCan Plus, <https://www.statcan.gc.ca/o1/fr/plus/2717-un-peu-de-chaleur-de-quelle-maniere-les-canadiens-et-les-canadiennes-chauffent-ils-leur>.
- Stewart, C., 2023. *Pourquoi le Canada doit accélérer les travaux pour établir un programme national d'assurance contre les inondations*, Bureau d'assurance du Canada, <https://fr.abc.ca/news-insights/in-focus/why-canada-must-accelerate-work-to-establish-a-national-flood-insurance-program>.
- Tower Renewal Partnership, 2023. *Legacy housing retrofit advisory: Summary report and call to action*, <http://towerrenewal.com/research-reports/legacy-housing-retrofit-advisory-summary-report-and-call-to-action>.
- Uppal, S., 2023. *La hausse des prix et ses répercussions sur les plus vulnérables financièrement : un profil des personnes faisant partie du quintile inférieur de revenu familial*, Statistique Canada, <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/b/75-006-x/2023001/article/00002-fra.htm>.
- Ville de Summerside, s. d. *Heat for less now*.
- Webber, T., et N. Berger, 2023. *Canadian wildfires hit Indigenous communities hard, threatening their land and culture*, The Associated Press, <https://apnews.com/article/canada-wildfire-indigenous-land-first-nations-impact-3faabbfadfe-434d0bd9ecafb8770afce>.